

BACCALaurÉAT UNIVERSITAIRE ÈS SCIENCES EN PSYCHOLOGIE (DÈS 2016A) (2016 ->)

Grade :

Baccalauréat universitaire ès Sciences en psychologie

Description :

Le baccalauréat universitaire en psychologie est une formation de 1er cycle de 180 crédits ECTS. Il est composé de la majeure en psychologie (120 crédits ECTS) et de l'une des mineures suivantes à choix :

- Mineure en Histoire (60 crédits ECTS)
- Mineure en Psychologie et ouverture à l'interdisciplinarité (60 crédits ECTS)
- Mineure en Sciences du mouvement et du sport (60 crédits ECTS)
- Mineure en Science politique (60 crédits ECTS)
- Mineure en Sciences sociales (60 crédits ECTS)
- Mineure en Sciences des religions (Faculté de théologie et de sciences des religions) (60 crédits ECTS)
- Mineure en Géographie (Faculté des géosciences et de l'environnement) (60 crédits ECTS)
- Mineure « projet personnel » (60 crédits ECTS)
- Discipline en Faculté des Lettres (70 crédits ECTS). Toutes les disciplines sont ouvertes sauf « Histoire » et « Histoire et sciences des religions », déjà proposées aux étudiants de psychologie sous un autre format (voir ci-dessus).

Objectifs :

Le baccalauréat universitaire en psychologie est une première étape de formation permettant à l'étudiant d'acquérir de solides connaissances de base en psychologie ainsi qu'un mode de pensée scientifique et méthodique.

Les objectifs détaillés de ce baccalauréat sont présentés dans son règlement (art. 3).

Perspectives :

PERSPECTIVES ACADEMIQUES

Le baccalauréat universitaire en psychologie donne accès à toutes les options de la maîtrise universitaire (Master) en psychologie de l'Université de Lausanne et des universités romandes, et en règle générale des autres universités suisses.

Les étudiants intéressés par des études de maîtrise universitaire en psychologie dans des universités à l'étranger sont invités à se renseigner directement auprès de ces universités sur leurs conditions d'admission.

Selon la mineure choisie, ce baccalauréat donne également accès à des maîtrises dans d'autres disciplines (par exemple en sciences sociales, en sciences des religions ou en lettres, si l'étudiant a choisi la mineure correspondante).

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le baccalauréat universitaire en psychologie à lui seul n'autorise pas la pratique professionnelle en tant que psychologue, l'exercice de cette profession présupposant des études complètes en psychologie (baccalauréat et maîtrise universitaires).

Combiné à d'autres formations, il pourrait constituer un atout pour l'exercice de professions voisines de la psychologie (éducation, communication, prévention sociale, etc.).

Durée :

6 semestres = 180 crédits ECTS

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE ÈS SCIENCES EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

La deuxième partie (2e et 3e années) du baccalauréat universitaire en psychologie est constituée de la deuxième partie de la majeure en psychologie (78 crédits ECTS) et de la deuxième partie de la mineure choisie (42 crédits ECTS, excepté pour les mineures externes pour lesquelles le règlement de la faculté concernée s'applique).

Pour toute information sur les conditions de réussite de la deuxième partie du baccalauréat, prière de consulter le Règlement sur le Baccalauréat universitaire ès Sciences en psychologie, en particulier le chapitre V. Ce règlement est disponible sur le site Internet de la Faculté (www.unil.ch/ssp), au secrétariat du Décanat SSP ou à la fin du présent document.

MAJEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

La deuxième partie de la majeure en psychologie est constituée de trois modules:

- le module «Sciences psychologiques» (36 crédits ECTS);
- le module «Séminaire de bachelor» (6 crédits ECTS);
- le module «Méthodes» (36 crédits ECTS).

MODULE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES, MAJEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Ce module comporte 30 crédits ECTS d'enseignements obligatoires et 6 crédits ECTS d'enseignements optionnels.

SOUS-MODULE ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES, MODULE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES, MAJEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 30 crédits ECTS.

Les cours «Introduction à la psychologie clinique transculturelle» et «Introduction à la psychologie de l'orientation» remplacent depuis 2021-22 le cours obligatoire «Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle», qui a été donné pour la dernière fois en 2020-21. Ces deux cours sont donc obligatoires uniquement pour les étudiants qui n'ont pas suivi le cours «Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle» en 2020-21 ou avant. Les étudiants qui ont inscrit «Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle» dans ce module peuvent choisir «Introduction à la psychologie clinique transculturelle» et/ou «Introduction à la psychologie de l'orientation» dans le module d'enseignements optionnels.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Introduction à la psychanalyse	Jérémy Marro	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.0
Introduction à la psychologie clinique transculturelle	Eva Heim	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Introduction à la psychologie de l'orientation	Felipe Herrera	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Introduction à la psychopathologie	Valentino Pomini	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Neurosciences comportementales	Mélanie Kaeser	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.0
Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent	Nadine Messerli-Bürgy	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.0
Psychologie différentielle et de la personnalité	Thierry Lecerf	4	Cours	Obligatoire	Printemps	6.0

SOUS-MODULE ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS, MODULE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES, MAJEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 6 crédits ECTS en choisissant, dans la liste ci-dessous, un cours à 6 crédits ECTS ou 2 cours à 3 crédits ECTS.

- «Introduction à l'épistémologie de la psychologie» ne sera exceptionnellement pas donné en 2022-23.
- «Introduction à la psychologie clinique transculturelle» et «Introduction à la psychologie de l'orientation» peuvent uniquement être choisis dans ce module par les étudiants qui ont suivi dans le sous-module d'enseignements obligatoires, en 2020-21 ou avant, le cours «Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle» (voir infos données dans le module d'enseignements obligatoires).
- «Statistique III» a pour prérequis le cours «Statistique II: Statistique multivariée».
- Les cours «Introduction à la psychologie de la santé: Concepts de base» et «Psychologie de la santé: accompagner les changements de comportement» sont indépendants. L'un peut donc être suivi sans l'autre, et il n'est pas attendu des étudiants souhaitant suivre les 2 cours qu'ils les suivent dans un ordre précis.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Cognition sociale	Wojciech Swiatkowski	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Introduction à la gérontologie psychosociale	Daniela Jopp	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.0
Introduction à la psychologie clinique transculturelle	Eva Heim	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Introduction à la psychologie de la santé : Concepts de base	Maria Del Rio Carral	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Introduction à la psychologie de l'orientation	Felipe Herrera	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Introduction à l'approche cognitivo-comportementale	Vera Lucia Sigre Leiros	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.0
Introduction à l'épistémologie de la psychologie	Rémy Amouroux	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.0
Psychologie de la santé : accompagner les changements de comportement	Sophie Lelorain	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.0
Psychologie de l'adolescence: développement normal et identité	Grégoire Zimmermann	4	Cours	Optionnel	Automne	6.0
Psychologie sociale : théorie	Jessica Lindsay Gale	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.0
Psychologie sociale interculturelle	Eva Green	4	Cours	Optionnel	Automne	6.0
Statistique III	Peter Hilpert	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.0

MODULE SÉMINAIRE DE BACHELOR, MAJEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 6 crédits ECTS.

Ce séminaire obligatoire doit en principe être suivi en dernière année du bachelors en psychologie. Il vise à permettre aux étudiantes et étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour élaborer un projet de recherche : explorer un domaine de recherche et constituer une bibliographie de travail, poser une question de recherche, concevoir un plan de recherche, présenter et défendre un projet devant ses pairs.

Conformément à la directive 3.3a du Décanat au sujet des séminaires, l'effectif de chaque séminaire de méthodes est limité à 25 participants. Les inscriptions se déroulent en ligne (www.unil.ch/inscriptions) comme pour tous les autres enseignements et sont prises en compte par ordre chronologique.

Afin d'accueillir l'ensemble des étudiantes et étudiants, le module est composé de plusieurs séminaires travaillant autour de thématiques différentes. L'étudiant doit s'inscrire à un seul des séminaires proposés.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Elaboration d'un projet de recherche : Cognition sociale	Benoît Dompnier, Wojciech Swiatkowski	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Comportement sexuel agressif et hypersexualité	Vera Lucia Sigre Leiros	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Durabilité et comportements pro-environnementaux	Oriane Sarrasin	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Enjeux de la diversité culturelle	Dimitrios Lampropoulos	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Hyperconnectivité et cyberaddiction	Joël Billieux	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Interventions psychologiques par Internet	Anik Debrot	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Observer et évaluer les dynamiques familiales	Laura Vowels	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Perception et reconnaissance des visages	Meike Ramon	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Santé, bien-être et enjeux liés aux sociétés contemporaines	Maria Del Rio Carral	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Santé digitale	Fabienne Fasseur	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Santé mentale publique	Eva Heim	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Socialisation à l'adolescence	Gregory Mantzouranis	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0
Elaboration d'un projet de recherche : Stress et psychopathologie des enfants et adolescents	Nadine Messerli-Bürgy	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.0

MODULE MÉTHODES, MAJEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 36 crédits ECTS.

«Formation académique» est dédoublé et proposé aux 2 semestres, mais les étudiants ne doivent le suivre qu'une seule fois. Ils peuvent donc librement choisir de le suivre soit au semestre d'automne, soit au semestre de printemps.

Les enseignements suivants doivent être suivis en 2e année: «Formation académique», «Méthodologie qualitative» (cours), les «Travaux pratiques de méthodologie qualitative» et les «Travaux pratiques en méthodes expérimentales I».

Les enseignements suivants doivent être suivis en 3e année: «Conseil et intervention», «Introduction à l'entretien clinique» (cours et TP) et les «Travaux pratiques en méthodes expérimentales II».

Les «Travaux pratiques en méthodes expérimentales» (I et II), les TP du cours «Introduction à l'entretien clinique» et les «Travaux pratiques de méthodologie qualitative» ont lieu aux deux semestres, mais les étudiants ne doivent faire qu'un semestre de TP (soit en automne, soit au printemps).

L'inscription dans un groupe de TP s'effectue au début du semestre d'automne, aussi bien pour les TP du semestre d'automne que pour ceux du printemps, auprès de l'équipe enseignante en charge des TP concernés. Une information à ce sujet est adressée aux étudiants par la conseillère aux études au tout début du semestre.

Les étudiants n'ont ainsi pas le droit d'inscrire les TP à l'enseignement par Internet tant que l'enseignant ne leur a pas communiqué leur groupe de TP, malgré le fait que les inscriptions soient informatiquement ouvertes. Si toutefois, des étudiants s'inscrivent avant d'avoir connaissance de leur groupe de TP, ils sont rendus attentifs au fait qu'il est de leur responsabilité de modifier et de supprimer l'inscription qu'ils auraient faite pour le semestre d'automne si leur groupe de TP a lieu au semestre de printemps.

Les étudiants ne doivent donc inscrire les TP à l'enseignement par Internet que pour le semestre durant lequel ils suivent ces TP. Si le groupe de TP attribué à l'étudiant se déroule durant le semestre d'automne, l'étudiant doit inscrire les TP à l'enseignement au semestre d'automne. Si le groupe de TP attribué à l'étudiant se déroule durant le semestre de printemps, l'étudiant doit inscrire les TP au semestre de printemps.

Les étudiants sont rendus attentifs au fait que toute inscription aux TP sur un semestre pendant lequel les TP ne sont pas effectivement suivis implique l'attribution d'un échec aux TP.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Conseil et intervention	Koorosh Massoudi	2	Cours-Séminaire	Obligatoire	Automne	3.0
Formation académique (SA)	Elise Dan Glauser	2	Cours-Séminaire	Obligatoire	Automne	3.0
Formation académique (SP)	Guy Elcheroth	2	Cours-Séminaire	Obligatoire	Printemps	3.0
Introduction à l'entretien clinique	Muriel Katz	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Introduction à l'entretien clinique - Automne DD	Muriel Katz	2	Travaux pratiques	Obligatoire	Automne	3.0
Introduction à l'entretien clinique - Printemps DD	Muriel Katz	2	Travaux pratiques	Obligatoire	Printemps	3.0
Méthodologie qualitative	Fabienne Fasseur	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Travaux pratiques de méthodologie qualitative - Automne	Fabienne Fasseur	2	Travaux pratiques	Obligatoire	Automne	3.0
Travaux pratiques de méthodologie qualitative - Printemps	Fabienne Fasseur	2	Travaux pratiques	Obligatoire	Printemps	3.0
Statistique II: Statistique multivariée	Peter Hilpert	4	Cours	Obligatoire	Automne	6.0
Tests et méthodes d'évaluation en psychologie et psychopathologie	Joël Billieux	4	Cours	Obligatoire	Automne	6.0
Travaux pratiques en méthodes expérimentales I - Automne	Catherine Brandner	2	Travaux pratiques	Obligatoire	Automne	3.0
Travaux pratiques en méthodes expérimentales I - Printemps	Catherine Brandner	2	Travaux pratiques	Obligatoire	Printemps	3.0
Travaux pratiques en méthodes expérimentales II - Automne	Catherine Brandner	2	Travaux pratiques	Obligatoire	Automne	3.0
Travaux pratiques en méthodes expérimentales II - Printemps	Catherine Brandner	2	Travaux pratiques	Obligatoire	Printemps	3.0